

Procès Verbal de Synthèse concernant le Projet de Révision Allégée N°4 du PLU de la commune de :

Malemort sur Corrèze

L'enquête Publique s'est déroulée du lundi 14 mars 2022 au jeudi 14 avril 2022.

Les Observations du public ont été recueillies sur le registre à disposition en mairie , par courriel à l'adresse:revision.allegée@malemort.org ou par courrier.

D'une manière générale, plusieurs observations portent sur l'implantation d'une station service, l'imprécision du dossier de présentation au regard des voies de circulation desservant la station service et de la dangerosité liée au trafic, des nuisances engendrées pour le voisinage, olfactives,sonores ou de pollution d'hydrocarbures, d'atteinte à la biodiversité, à la zone humide et à l'artificialisation des sols

- Observations mentionnées sur le registre (10)

1. Le 14/03/2022 Mr Gautherie Gérard 80 chemin de Cazaudet à Malemort opposé au projet tel qu'il est défini (nuisances sonores, olfactives, remise en cause de la fonctionnalité de la zone, impact environnemental négatif, dangerosité sur la rue des Merles , projet sur le délaissé de la 1089 en face ?

2. Le 14/03/2022 Mr FOGEIRO Ismael Chemin de Cazaudet (même remarque)

3. Le 14/03/2022 Mr Michel POUZYREFF 36 chemin de Cazaudet

Même observations que Mr Gautherie ; le délaissé en face présente tous les avantages pour une station service.

4. Le 30/03/2022 Mr PERRIN Nicolas cogérant Super U

Indique qu'un nouveau plan « par souci des riverains » prévoit désormais la station de lavage de l'autre coté de la station service avec un seul rouleau de lavage, la station de lavage ne fonctionnant pas la nuit;végétalisation de la zone rouge en compensation.

5. Mme ROORYCK 1455 RD8 82230 La Salatet Belmontet

Habitant 25 rue des Merles, redoute l'implantation de la station service au pied de sa maison (nuisances visuelles, sonores, olfactives , voitures en continu.opposé également à un projet sur le délaissé en face.

6. Le 30/03/2022 Mr Michel POUZYREFF demande une végétation serrée, fournie, haute pour occulter les nuisances sonores,olfactives ; considère que les modifications prévues du projet initial ne permettent pas de donner un avis définitif.

7. Mr Gautherie Gérard le 30/03/2022 au vue des modifications du projet demande une remise à jour du dossier et de l'enquête.

8. Le 30/03/2022 Mr Oliveira christophe 120 route des Merles Constate l'implantation de la station service sous ses fenêtres ; va faire parvenir un courrier. Pour s'opposer.

9. Le 14/04/2022 Mr Michel POUZYREFF : ayant pris connaissance du dernier projet , considère la circulation dans les deux sens, dans la rue des Merles, très dangereuse ; un départ vers Tulle de la station avec lavage ,cela éviterait sensiblement les nuisances sonores et olfactives.Végétalisation à revoir.

10. Mr Gautherie Gérard note la dangerosité de la sortie sur la rue des Merles; propose un réaménagement des modules (essence et lavage) plus vers Tulle sur la parcelle ce qui permettrait d'envisager la sortie plus bas au niveau de la 1089 en réaménageant l'accès à la rue des Merles au niveau de la 1089.

- Observations reçues par courriel (2) :

1. Reçu le 21/03/2022 de Mr Florian TAUYON groupe casino (Hyper 19) :

- déséquilibre commercial, » la station service permettrait à un voyageur venant de Tulle de faire le plein puis de contourner Malemort sans jamais y pénétrer »
- « valorisation de l'entrée de ville « cocasse » un projet commerciale à la place d'une zone naturelle agrémenté de zones humides et bordée d'arbres »
- modifier le zonage d'une superficie de 13800 m² dont 2/3 en zone naturelle pas souhaitable alors qu'une station service ne requiert qu'environ 200 à 400m²;(artificialisation des sols contraire à la logique environnementale).
- atteinte à la biodiversité , à la faune et à la flore liées à la zone humide.
- non sens environnemental (impacts même résiduels d'écoulement d'hydrocarbures).

2. Reçu le 30/03/2022 de Mr Nicolas PERRIN cogérant Super U avec plans (esquisse N°2)

« station service répondant aux dernières normes de sécurité, moderne, propre... »
Projet s'appuyant sur diverses études et échanges avec un traitement du site en matière architecturale et paysagère ; présentation sur des plans joints notamment l'accès « tourne à gauche », voie en amont, délaissé à droite pour accéder à »Chemin de Cazaudet » et « route des Merles » puis accès à station service et station de lavage avec un seul lavage à rouleaux et deux pistes haute pression (pas de lavage la nuit), une borne de camping- car, une compensation végétale de 800 m², récupération des vapeurs de carburant, recyclage des eaux de lavage, séparateurs en amont et aval ...

- Observation reçue par courrier (3)

1. Mr Oliveira Christophe et Mme Cluzeaud Amélie et leurs enfants

Propriétaires de la maison située 120 route des Merles , contiguë au projet, opposés au projet (odeur, passage incessant de voiture y compris la nuit, bruit des rouleaux de lavage, sortie de la station à coté de leur entrée principale, embouteillage possible sur la route de Tulle. S'interrogent sur l'évaluation du bruit lors des études.

2. LR AR de Mr Florian TAUYON (Hyper 19) en date du 21/03/2022 même texte que son mail (voir infra).

3. LR/AR de Mr Nicolas PERRIN (Super U) en date du 30/03/2022 même texte et plans que le mail (voir infra)